

SEMAINE D'AGITATION !

Le 11 février, Julien Coupat sera à nouveau entendu par le juge d'instruction. Parallèlement, une nouvelle demande de mise en liberté a été déposée, dont on attend la réponse vers le 20 février. Une nouvelle semaine d'agitation et actions diverses a donc été prévue pour appuyer cette demande. Gageons qu'ENTRE LE 13 ET LE 19 FÉVRIER, les comités de soutien troubleront suffisamment l'ordre public pour qu'il apparaisse préférable au juge de libérer nos camarades...

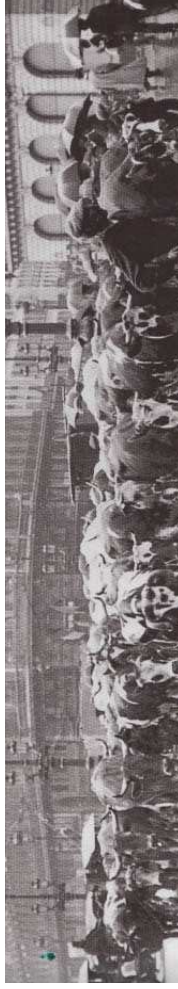


Comité de soutien aux inculpés de Tarnac, Le Bourg 19170 Tarnac / Tel : 06-78-70-15-52 /

Echos de la Taïga est disponible en ligne en PDF sur le site : www.soutien11novembre.org/

Email pour nous contacter : echostaiga@gmail.com

RETOURS DE LA MANIF A PARIS



Ne cherchez pas de compte rendu dans les médias. Malgré la présence de nombreux photographes et caméramen, omerta totale ou presque. Seul Politis relate l'interpellation de trois personnes particulièrement visées. Il a donc fallu aller chercher quelques informations à la source, c'est-à-dire auprès des participants. Motivations communes, émotions et ressentis différents, et, pour certains, prise de conscience d'une certaine réalité policière.

Voyage organisé... et accompagné !

Les cars ne risquaient pas de se perdre : tout le long de la route, une escorte policière les a suivis et/ou précédés mais jamais lâchés. On peut trouver rassurant une telle sollicitude, d'autant que, pour que chacun soit sûr de retrouver son véhicule au retour, les immatriculations ont été soigneusement relevées, sur le site de départ à Tarnac tout au moins. Le comité d'accueil fut courtois, presque bienveillant : « emportez vos pique-niques » recommandait-il.

Un cortège vu comme hétéroclite

Des militants de la Fédération Anarchiste, des jeunes et des moins jeunes, des familles avec enfants, des gens masqués, il y avait là un mélange éton-

Forces de l'ordre ou de l'oppression? Pour la plupart de ces personnes, c'était un baptême, leur première « grosse manif » à Paris, et le dispositif policier conséquent (un CRS pour deux manifestants les a abasourdis. Simples citoyens soucieux d'exprimer leur colère, ils ne se sentaient pas si dangereux que ça et n'ont pas compris la nécessité d'un tel déploiement des forces de l'ordre. Jusqu'à présent, les exactions policières ne les concernaient que très vaguement. Tellement peu en fait qu'il s'en est trouvé pour aller manifester avec leur couteau dans la poche! Ainsi cet Aveyronnais qui,



la manifestation terminée, sort son Laminé, sort son Laminé, sort son Laminé pour entamer son saucisson et se retrouve à terre, menotté, bras et jambes repliés dans le dos, traîné jusqu'au car de police et emmené en garde à vue. L'agression, violente, s'est déroulée sous les yeux des autres, impuissants, choqués. Ce genre d'agissement était jusqu'à présent réservé à une certaine frange de la population. Mais voilà que tout à coup, de braves gens, parfaitement intégrés, se voient traités comme de vulgaires et dangereux malfaiteurs, et font l'expérience de l'oppression brutale et aveugle, incompréhensible. Une réalité qui s'impose crûment et laisse un goût amer.

ISA LIBÉRÉE!!!

Nous apprenons par voie de presse que la cour d'appel de Paris a ordonné aujourd'hui, contre l'avis du parquet général, la remise en liberté de Isa, incarcérée depuis plus d'un an sous juridiction antiterroriste. Elle est notamment accusée d'avoir voulu incendier une pompeuse de la police en mai 2007 - ce qu'elle nie. Récemment, les actions de solidarité s'étaient multipliées pour elle et pour les autres personnes inculpées dans ce dossier. Une manifestation, avait notamment eu lieu devant la prison de Versailles où elle était détenue. Lors de la manifestation du 31 janvier contre l'antiterrorisme, des tracts et une banderole étaient venus rappeler spécifiquement son cas. Isa est libérée, donc, mais rappelons que deux autres personnes (Juan et Damien) sont toujours détenues pour la même affaire.

RE-PRÉSSIONS

Dans la seule fin du mois de janvier, cinq manifestations différentes ont donné lieu à une répression et/ou à des interpellations et inculpations férocées. Dans le même temps, les gendarmes développent sur le Plateau une surveillance ostentatoire. Tableaux des interventions policières... et de leurs conséquences.

B R E V E S

Etranges touristes à Eymoufiers (87)

Certaines vitrines, joliment décorées d'affiches annonçant les manifestations du comité de soutien de Tarnac, ont été immortalisées par les services de gendarmerie métamorphosés pour l'occasion en photographes. Sans doute, nos amis les bleus se sont-ils découverts amateurs d'art graphique... Peut-être préparent-ils une exposition photo édifiante.

Répression tous azimuts

Un directeur d'école primaire de l'Isère qui refusait d'enregistrer des informations dans la banque de données "Base-Élèves", a été démis de ses fonctions mardi par l'Inspection académique de l'Isère (voir sur www.lms-info.net).

Le préfet et le directeur de la police de la Manche sont mutés parce que le président a entendu des sifflets lors d'une visite... La police avait pourtant pas été tendue avec les manifestants. Il faut donc s'attendre à être battonnés afin de ne pas dérangier sa Majesté dans ses déplacements. (voir entre autres sur liberation.fr)

Kevin bientôt en procès

Le 7 mai 2008, lors d'un calme rassemblement à L'Annoy en soutien aux enseignants en lutte, la police s'est acharnée sur les manifestants, les frappant et les jetant à terre. Un jeune homme de 19 ans a été frappé, arrêté, et emmené par les policiers. Accusé de coups et blessures, il passera en procès le 26 février à 8h30

CAISSES de SOLIDARITE

Un peu partout en France, des caisses de solidarité se montent pour faire face à la police et à la justice d'abattage. Effet de « la crise » ou signe d'une montée des tensions, il semble que la répression se démocratise : des faces occupées sont assiégées et évacuées par les CRS, de sages citoyens finissent à poil en plus banales du genre « simple contrôle d'identité » qui finit mal (outrages, violences, grosses amendes, mois de suris ou prison ferme). L'enjeu vital dans cette situation n'est pas de dénoncer à longueur de colonnes les « abus » de la police.

Après des manifestations énergiques, on se retrouve autour des

Ainsi qu'ils ont pu nous le montrer, nombre de manifestants ont été impressionnés par le dispositif policier qui encadrait la manif de soutien aux inculpés de l'antiterrorisme. Poussant par derrière, encadrant par devant, postés en nombre dans toutes les rues adjacentes, dispersés en civil dans les rangs, filant les manifestants à chaque carrefour, prenant des photos au téléobjectif depuis une chambre d'hôtel... et ce canon à eau devant la maison d'arrêt de la Santé...

A travers cette présence quasi militaire de plus de 1300 agents des « forces de l'ordre », le message était clair : « tenez-vous à carreau, on vous surveille, et on vous écrase quand on veut ».

Il n'y a pourtant eu, au cours du déroulé, ni charge ni utilisation des gaz lacrymogènes. On pourrait penser que les policiers se sont satisfaits de leur masse intimidante ; mais en réalité, il s'avère qu'ils attendaient plutôt la dispersion pour intervenir.

Un habitant de Tarnac raconte : « Je suivais les copains à quelques mètres en arrière, alors qu'on voulait quitter la place Dantier. Ils ont commencé à traîner un des cordons de CRS qui ceinturerait la place, et alors que j'allais m'engager aussi, un CRS me retient le bras main sur le torse et dit à ses collègues « Allez, on interpellé ». Ils les ont alors embarqués tous les quatre ».

Trois de ces personnes ont passé 48h en garde-à-vue, et 20 heures supplémentaires au dépôt, avant d'être présentées à un juge d'instruction. Ils sont accusés d'avoir jeté des bouteilles vides, et pour l'un, un feu d'artifice, sur les policiers. « C'est impossible, poursuit l'habitant de Tarnac. J'étais avec eux toute la manif, ils n'ont rien fait. Ils se savaient surveillés depuis le début, et ont bien fait attention à ne pas commettre d'actes qu'on pourrait leur reprocher ». En attendant, les trois amis

caisses de solidarité pour s'échanger dans l'urgence les noms des personnes gardées à vue, s'assurer d'un suivi collectif et préparer la prochaine manif. Ce fut notamment le cas en décembre lors du mouvement lycéen dans différentes villes de France. Construire un outil qui dure, à commencer par un compte en banque et un abonnement de portable pour sortir du cas par cas, devient une nécessité. Mais il y a aussi les affaires plus banales du genre « simple contrôle d'identité » qui finit mal (outrages, violences, grosses amendes, mois de suris ou prison ferme). L'enjeu vital dans cette situation n'est pas de dénoncer à longueur de colonnes les « abus » de la police.

Réunion des comités de soutien : et maintenant ?

A l'issue de la manifestation à Paris, une réunion s'est tenue entre les membres de différents comités de soutien qui avaient pu rester.

Un bilan de la journée a été effectué, et surtout des perspectives se sont ouvertes. Tout le monde s'accordait pour considérer que la manif était une sorte de "point d'orgue" national, et la question s'est alors posée de savoir quelle forme

Ç @ V I E N T D E S O R T I R

Mauvaises intentions

C'est le titre d'un recueil de textes et d'analyses relatant les efforts de l'Etat depuis début 2008 pour appiquer son arsenal "antiterroriste" envers ceux qu'il désigne comme "anarcho-autonomes". La deuxième version de la brochure est disponible sur <http://infokiosques.net/spip.php?aarticle649>



Torquemada

Sous-titre "bulletin d'information sur l'antiterrorisme", le numéro 0 de ce bulletin de douze pages est en ligne sur http://www.cmaq.net/files/Torquemada_no_0.pdf

Tous coupables

Malgré son titre peu inspiré, le court texte d'A.Brossat intitulé "Tous Coupat, tous coupables" est une réflexion éclairante sur "l'affaire de Tarnac" et sa signification politique. En ligne sur <http://www.editions-lignes.com/TOUS-COUPAT-TOUS-COUPABLES.html>

prendrait désormais le soutien aux inculpés. Une piste a retenu l'attention générale : les comités de soutien se sont formés pour obtenir la libération des incarcérés, et contrecarrer la procédure antiterroriste dont ils font l'objet. Mais ce rassemblement de personnes très diverses, à force d'analyses et de discussions menées dans toutes les villes, est arrivé à la mise en question de l'antiterrorisme de manière générale, et à celle de l'ensemble du système qui produit ces lois et pratiques.

Voilà donc l'action des comités située entre deux "pôles" : les actions concrètes pour faire sortir les gens de prisons et saboter les procédures d'un côté, et de l'autre les actions et pro-

Dernière décision de cette réunion : la rédaction d'un communiqué suite à la manifestation. Il est disponible sur le site internet.

points de vue et des pratiques, en imaginant la possibilité de nouvelles actions communes - nous pour autant empêcher toutes celles menées localement.

Autre décision lors de cette réunion : la création d'une liste de discussion "juridique" visant à échanger des infos et des analyses entre les travaux sur ce thème des différents "groupes juridiques" des comités. Pour vous inscrire, envoyez un mail à [soutienjuridique\(at\)altern87.org](mailto:soutienjuridique(at)altern87.org). (on rappelle que cet espace est réservé aux groupes juridiques...)

Appel pour Echos de la Taiga n°5

On s'est dit que la 5ème édition de ce bulletin pourrait être l'occasion de préparer les discussions de la mi-mars. On vous propose donc d'accueillir les réflexions des différents comités dans le prochain Taiga. Envoyez vos textes avant le 5 mars à echoستاiga@gmail.com, pour une parution avant le 10...

Retour sur les 96 Heures d'agitation De Tarnac à Eymoutiers, en passant par Peyrelevade et Royère, les "96 heures d'agitation en soutien aux inculpés" ont touché au total plusieurs centaines de personnes... du Plateau et d'ailleurs.

Il y avait déjà eu ce concert à Faux-la-Montagne début janvier, où la salle était pleine à craquer, il y avait eu, une semaine plus tard, un autre concert qui avait rassemble beaucoup de monde. Cette fois, pendant c'est quatre jours que l'agitation était prévue...

La soirée de jeudi, au bar du Magasin Général de Tarnac, a réuni à nouveau plusieurs dizaines de personnes. Elle a débuté par la lecture théâtrale d'un dialogue entre Sarkozy et Alliot-Marie, reconstruit à partir de discours réels. Ont suivi une énumération des raifles antiterroristes, et la lecture de plusieurs témoignages de personnes inculpées dans ce genre d'affaire. Un petit pause, et les voix ont à nouveau rempli l'espace. "Peupler veut dire se rendre ingouvernable", disait le premier texte, ponctué de brèves médiatiques évoquant des actions de désobéissance populaire. Il fut suivi, en guise d'épilogue, de l'interview fictive d'un historien américain qui évoquait l'insurrection de 2011 en France...

Le lendemain soir, rebelote à la salle des Fêtes de Peyrelevade. Près de 80 personnes sont venues assister à la projection de trois entretiens vidéos. Chacun des interviewés y exposait son point de vue sur "l'affaire de Tarnac" et sa signification politique : pour le sociologue L. Bonelli, cette affaire permet la mise en évidence d'un dispositif antiterroriste arbitraire et menaçant pour les libertés individuelles ; pour l'éditeur E. Hazan, l'antiterrorisme, bien plus qu'un arsenal juridique, est une tech-

nique de gouvernement reposant sur la désignation d'un ennemi intérieur ; et pour le philosophe M. Benasayag, cette histoire est révélatrice d'une société qui contrôle, infantilise et réprime toute forme de "prise de risque" dans les modes d'existence. La soirée s'est poursuivie par la lecture d'un texte et une discussion.

Le samedi midi, le banquet de soutien à la salle des fêtes de Tarnac a réuni plus d'une centaine de personnes dans une ambiance conviviale.

Le même soir, c'est près de 300 personnes qui se sont rassemblées à la salle des fêtes d'Eymoutiers pour assister aux concerts de Viad, Nipperscreep, René Binamé et Miss Hélimus.

Dimanche après-midi enfin, à l'Atelier de Royère-de-Vassivière, la discussion sur les "micro-dispositifs de contrôle" a réuni plusieurs dizaines de personnes. Orientée en particulier sur le fichage à l'école, elle a donné l'occasion à plusieurs participants d'initier des actions collectives sur ce thème.

Enfin, surprise le dimanche soir, où les René Binamé nous ont gratifié d'un concert "privé" au bar du Magasin Général.

Merci donc à tous les participants, aux organisateurs, aux groupes, aux habitants... Il reste maintenant à poursuivre l'exploration des nombreuses pistes ouvertes pendant ces journées d'agitation et de réflexion collective.

A quand la suite ?

D U C Ô T É D E S F I N A N C E S . . .

Le comité de soutien remercie chaleureusement les nombreux donateurs qui ont permis de rassembler plus de vingt mille euros. Et comme un sou, c'est un sou, il est juste que vous sachiez où on en est. Petit topo non chiffré (gardons le rapport financier pour une assemblée générale) :

Des sommes modestes et représentatives
La fourchette des dons se situe entre 10 et 100 euros. Des sommes qui montrent l'ampleur de la mobilisation des habitants de toute la région et leur volonté de participer, chacun selon ses moyens. L'affluence des dix premiers jours a été impressionnante, sans

dépenses courantes (communiqué en réaction au choc provoqué par l'opération policière. L'émotion retombée, les dons continuent à alimenter la caisse du comité avec une certaine régularité.

Mais où ça va, tout ça ?
L'ouverture d'un compte courant est en cours de négociations à la Banque Postale de Tarnac, sur lequel seront déposés les chèques, qui représentent la plus grosse part des dons. Quant aux espèces, elles sont sous la responsabilité de la trésorière, qui tient une comptabilité scrupuleuse. Cette caisse finance pour l'instant, et en attendant l'obtention d'un chéquier, les dépenses courantes (communi-

qué en réaction au choc provoqué par l'opération policière. L'émotion retombée, les dons continuent à alimenter la caisse du comité avec une certaine régularité.

Et à quoi ça sert ?
En dehors de l'édition des "Echos de la Taïga", de la logistique des concerts, repas, et autres événements, ces sommes ont permis (et permettront) de soutenir les familles pour les frais d'avocats, de couvrir une partie (environ 12%) du prix des cars affrétés pour Paris et d'envisager de nouvelles actions avec sérénité.

Bien entendu, le comité de soutien vous appelle à ne pas lâcher votre effort. Merci à tous.

semblent usé de la matraque, peinant toutefois à se frayer un chemin. Appuyés par une dizaine d'autres policiers venus en renfort, ils ont fini par emporter leur proie, laissant derrière eux un copieux nuage de gaz. La personne interpellée à ce moment-là est passée en comparution immédiate, mais ayant demandé un délai, son jugement a été reporté au 3 mars, devant la 23ème chambre correctionnelle. Ses amis disent l'avoir vu sortir de garde-à-vue « sagement armé »...

Rappelons également l'interpellation de cet aveyronnais qui voulait casser la croûte au départ du bus. Arrêté pour port d'arme, il a été emmené au commissariat et maintenu en garde-à-vue, malgré l'intervention de plusieurs élus qui avaient pris le bus avec lui. Relâché le lendemain, il comparaitra le 23 mars à 9h devant la 29ème chambre.

A l'heure où nous écrivons, nous n'avons pas trouvé de témoignages des autres interpellations qui ont suivi cette manif. Il semble cependant que tous ceux qui avaient été interpellés ont été relâchés.

Les interventions policières musclées ont en fait été courantes lors de plusieurs manifs de la fin janvier.

Ainsi, le 24 janvier à Paris, les 200 participants à la manifestation parisienne « en soutien avec tous les pri-sonniers et révoltés incarcérés », dont l'affiche appelait à « propager les feux de la révolte », étaient à peine rassemblés à Barbès lorsque les forces de l'ordre ont décidé de les encercler, au motif que le rassemblement n'était pas autorisé par la préfecture. A coups de charges et de lacrymos, ils ont repoussés les manifestants vers le métro, puis réarmés leur nasse et gazés les personnes enfermées. Plus de 120 personnes ont été interpellées et conduites dans différents commissariats, la plupart pour un contrôle d'identité.

Après une nuit en garde-à-vue, huit personnes sont passées en comparution immédiate. Quatorze autres sont convoquées au tribunal à une date ultérieure. Les manifestants sont notamment accusés de « refus de dispersion

L'urgence c'est de se tenir les uns les autres. Concrètement cela signifie aller aux comparutions immédiates, rencontrer les proches des personnes inculpées. Trouver une façon de faire ensemble, en se reliant des contacts d'avocats pas trop pourris, en s'arrangeant collectivement pour l'argent, en diffusant les numéros d'écrout pour pouvoir envoyer des lettres et de quoi cantiner. Non pas « faire du social » ou donner dans la charité, mais tisser des liens à partir de rencontres réelles. D'un même vécu. Des rencontres qui se prolongent autour d'un grand repas pour fêter une libération ou lors de concerts de soutien permettant d'alimenter la caisse en argent frais. C'est aussi se revoir pour autre chose, s'échanger des plans de boulots, de logements etc.

malgré les sommations » et de jets de projectiles sur les policiers. Un autre manifestant, accusé de « dégradation en réunion sur un véhicule de police » a été placé sous contrôle judiciaire ; il souffre par ailleurs d'une oreille blessée et d'un tympan percé suite aux coups reçus lors de son arrestation. Que ce soit lors des contrôles d'identité ou les garde-à-vue, beaucoup ont été interrogés sur leurs liens supposés avec la « mouvance anarcho-autonome »...

De la même manière, à l'issue des manifestations du 29 janvier à Paris et le 31 janvier, la répression a parfois été violente. Manifestants blessés (dont un a éclaté le pied), arrestations multiples...

Près de 140 personnes en garde à vue le 29 à Paris, plusieurs dizaines le même jour à Saint-Nazaire, une quinzaine après la manifestation de Vincennes... au total, une cinquantaine de personnes sont ressorties avec des condamnations ou des convocations à une date ultérieure, voir un contrôle judiciaire.

Il semble donc bien que la pression augmente. Difficile de savoir qui reviendra ou pas d'une manif, et quel chef d'inculpation. Le moindre écart aux forces de l'ordre, le moindre refus de se laisser arrêter, est employé pour justifier des arrestations. Peu importe que les personnes arrêtées aient fait ou non ce qu'on leur reproche, il faut du chiffre. A toute agitation un peu trop forte doit correspondre un certain nombre d'interpellations, et les inculpations sont d'autant plus élevées que les policiers disposent de toute une série de chefs d'inculpation prêts à l'emploi : une vague opposition à un contrôle d'identité se transforme en « outrage », un passage à tabac se justifie par une supposée « rébellion » le port d'une ceinture à crous ou d'un Laguiole est un « port d'arme », le refus de fuir devant les menaces des policiers en rang devient un « attroupe-ment illégal ». Autant de prétextes pratiques pour emmener les gens au

B R E V E S

Déjà en 1936, aux portes du Plateau de Millevaches...
150 policiers anti-émeute

Lors de la « crise agricole » de 1936, les biens des petits paysans qui ne pouvaient s'acquitter de leurs dettes étaient saisis, puis vendus aux enchères. Ces ventes-saisies ne se déroulaient pas sans résistances. Ainsi, lorsque Viniatier, du village corrézien de Soudaine-Lavina-

dière près de Treignac, père de 5 enfants, ne put rembourser ses dettes, son propriétaire décida de vendre ses biens. Mais c'était sans compter sur la présence de 300 voisins et soutiens, qui perturbèrent le déroulement de la vente et obligèrent l'huissier à l'annuler. Un mois plus tard, les biens de Viniatier furent de nouveau mis aux enchères, sous la surveillance... de 150 policiers anti-émeute dépêchés pour l'occasion. Et cette fois, c'est 600 à 700 paysans qui vinrent apporter leur soutien à Viniatier, tentant à nouveau d'empêcher la vente aux cris de « Le bié aux enfants ! Du pain pour les gosses ! ».

Le déploiement policier était tel qu'ils ne purent s'opposer à la vente ; néanmoins, la caisse de solidarité s'empressait, et 700 francs purent être remis à Viniatier.

Si tous les incarcérés de la guerre sociale, des émeutiers accusés de l'antiterrorisme revoient lettres et mandats, et ressentent qu'il y a du monde autour à les attendre, la répression en devient moins insupportable. La révolte devient indivisible, imparable.

Quelques contacts :
Tarnac : www.soutien11novembre.org
Grand sud : kalimeroparis@gmail.com
Paris : kalimeroparis@gmail.com
Lyon : caissesolidarite@gmail.com
Dijon : sur le site brassicamigra.org
Rennes :

Si tous les incarcérés de la guerre sociale, des émeutiers accusés de l'antiterrorisme revoient lettres et mandats, et ressentent qu'il y a du monde autour à les attendre, la répression en devient moins insupportable. La révolte devient indivisible, imparable.

Quelques contacts :
Tarnac : www.soutien11novembre.org
Grand sud : kalimeroparis@gmail.com
Paris : kalimeroparis@gmail.com
Lyon : caissesolidarite@gmail.com
Dijon : sur le site brassicamigra.org
Rennes :

Si tous les incarcérés de la guerre sociale, des émeutiers accusés de l'antiterrorisme revoient lettres et mandats, et ressentent qu'il y a du monde autour à les attendre, la répression en devient moins insupportable. La révolte devient indivisible, imparable.

Quelques contacts :
Tarnac : www.soutien11novembre.org
Grand sud : kalimeroparis@gmail.com
Paris : kalimeroparis@gmail.com
Lyon : caissesolidarite@gmail.com
Dijon : sur le site brassicamigra.org
Rennes :

Si tous les incarcérés de la guerre sociale, des émeutiers accusés de l'antiterrorisme revoient lettres et mandats, et ressentent qu'il y a du monde autour à les attendre, la répression en devient moins insupportable. La révolte devient indivisible, imparable.

Quelques contacts :
Tarnac : www.soutien11novembre.org
Grand sud : kalimeroparis@gmail.com
Paris : kalimeroparis@gmail.com
Lyon : caissesolidarite@gmail.com
Dijon : sur le site brassicamigra.org
Rennes :

Si tous les incarcérés de la guerre sociale, des émeutiers accusés de l'antiterrorisme revoient lettres et mandats, et ressentent qu'il y a du monde autour à les attendre, la répression en devient moins insupportable. La révolte devient indivisible, imparable.

Quelques contacts :
Tarnac : www.soutien11novembre.org
Grand sud : kalimeroparis@gmail.com
Paris : kalimeroparis@gmail.com
Lyon : caissesolidarite@gmail.com
Dijon : sur le site brassicamigra.org
Rennes :

Si tous les incarcérés de la guerre sociale, des émeutiers accusés de l'antiterrorisme revoient lettres et mandats, et ressentent qu'il y a du monde autour à les attendre, la répression en devient moins insupportable. La révolte devient indivisible, imparable.

Quelques contacts :
Tarnac : www.soutien11novembre.org
Grand sud : kalimeroparis@gmail.com
Paris : kalimeroparis@gmail.com
Lyon : caissesolidarite@gmail.com
Dijon : sur le site brassicamigra.org
Rennes :

Si tous les incarcérés de la guerre sociale, des émeutiers accusés de l'antiterrorisme revoient lettres et mandats, et ressentent qu'il y a du monde autour à les attendre, la répression en devient moins insupportable. La révolte devient indivisible, imparable.

B R E V E S
Une méthode russe : la balle dans la tête...

Anastasia Babourova (Skat) était une jeune russe de 25 ans ; elle avait fait de la solidarité une priorité dans son combat contre la répression. Elle participait ainsi à de nombreuses actions contre les violences policières, contre les groupes fascistes et en soutien aux migrants et aux réfugiés. Pour Skat la solidarité n'avait pas de frontières : elle prit activement part aux actions de soutien pour Isa, Ivan, Bruno, Farid, Juan et Damien, déposant régulièrement fumigènes et banderoles devant l'ambassade de France en Russie. Elle participa ensuite à la création du comité de soutien de Moscou pour les neut de l'armée et aux actions qui s'ensuivirent, notamment celle où un train en carton fut lancé contre l'ambassade.

Stanislav Markelov (Stas) était l'avocat de toutes les victimes ; il combattait la barrière d'État et capitaliste et défendait la liberté. Stas s'opposait notamment au coup d'État de Boris Eltsine, aux néonazis, aux massacres en Tchétchénie, aux violences policières, aux patrons et au gouvernement ; à tout les oppresseurs. Il défendit les antifascistes, les anarchistes, les syndicalistes et tous types d'activistes radicaux, mais aussi les victimes de Tcherno-Byl et plus généralement les victimes de la brutalité et des exactions des puissants. Dans la journée du 19 janvier, dans le centre-ville de Moscou, un individu cogoulé froidement abattu Stas d'une balle dans la tête. Skat a tenté d'arrêter le tueur et reçu à son tour une balle en pleine tête. Un rassemblement en leur mémoire avait lieu ce dimanche 1er février à 15 heures, à la fontaine des Innocents (Métro Les Halles), en écho au rassemblement à Moscou au même moment.

poste, leur faire subir gardé à vue, interrogatoires, pressions diverses, flicage, et parfois des coups. Autant de moyens de pression qui laissent des traces, des souvenirs douloureux censés faire passer l'envie de se révolter.

Et à chaque fois, au procès, c'est la parole du prévenu contre celle du flic. Assermenté. In-vesti d'un pouvoir sacré qui fait que sa parole compte pour dix, qu'il peut désigner une personne au hasard comme responsable d'un jet de pommes de terre, et obtenir sa condamnation à des peines allant de l'amende à la prison ferme, en passant par le Tig et les Tig. Et pour ceux qui refusent la comparaison immédiate, c'est la menace d'un contrôle judiciaire ou d'une détention provisoire qui plane.



Lors de la manif de soutien du 13 décembre à Limoges, un slogan avait pourtant eu un certain succès : "Etat de la terreur, on n'a pas peur !" C'est dire que pour nous aussi, le message doit être clair : ON NE SE LAISSE PAS INTIMIDER. On continuera à se battre pour faire sortir nos camarades et saboter l'antiterrorisme, on continuera à s'attacher et à s'organiser, par tous les moyens qu'on jugera utiles, pour soutenir les inculpés et les embastillés.

Parallèlement à cela, les échos se multiplient autour du Plateau de déférentes visites intrusives des gardes locaux : ici c'est une personne qui a vu un hélicoptère faire le tour de sa propriété, s'arrêtant à tous les coins et se penchant de côté pour prendre des photos. Son tort ? Vivre dans une caravane, dans les bois. Là, c'est une famille qui reçoit la visite de gendarmes souhaitant savoir qui habite chez eux et ce qu'ils font. Motif : l'association dont le siège est à leur domicile porte un nom suspect. Là encore, ce sont des jeunes installés en colocation qui racontent comment les voitures de gendarmerie sont venues ostensiblement faire demi-tour devant chez eux. Et

Pendant ce temps-là, en Guadeloupe...

Qui sait que la Guadeloupe connaît en ce moment un des plus importantes mouvements sociaux de son histoire ? Cela fait pourtant plusieurs semaines que des milliers de personnes, syndicats, associations, se sont réunis au sein du "collectif" pour lutter contre l'augmentation farouche du coût de la vie, dans cette île qui intéresse plus l'Etat français pour son potentiel touristique que pour ses habitants. Une grève générale a débuté le 20 janvier, après déjà plusieurs semaines d'agitation.

Ans à la fin janvier, le territoire de l'île était littéralement paralysé. Occupation des supermarchés, aéroport de Pointe-à-Pitre bloqué, navires dévoués... pendant cette période, la production d'électricité a baissé de 70%, forçant EDF à organiser une fourniture temporaire et tournante. Dans certains endroits, c'est même l'eau qui a dû être coupée. Les habitants interrogés dans la rue soutiennent le mouvement de grève dans leur immense majorité, passant outre les dérangements occasionnels (on est bien loin de la "prise d'otage"). La manifestation du 30 janvier dernier a réuni plus de 25.000 personnes. 146 points de revendication ont été présentés : le préfet a quitté la table des négociations. Yves Jégo, ministre de tutelle, n'est sorti de son silence que début février, appelant les guadeloupéens à être "raisonnables".

En métropole, c'est une véritable répression du silence qui s'est organisée. Aucun média n'est venu relayer cette lutte, et la rédaction de RFO a même été transférée à Paris. Et que penser de cette information relayée sur internet par plusieurs membres du collectif : "17 Arbris ont débarqué depuis début janvier, avec près de 4000 militaires/gendarmes/CRS, armés jusqu'aux dents. Des chars d'assaut, des munitions, des cerceaux en plastique, des vivres ont également été acheminés en même temps que ces forces de répression... ? Plusieurs appels à soutien circulent déjà, qui reprennent cette annonce de débarquement de militaires surarmés et dénoncent la mise en place probable d'un lock-out. En outre, ils rappellent avec inquiétude le "spectre de mai 1967", mois pendant lequel l'Etat français avait fait tirer sur les grévistes du bâtiment et leurs soutiens, faisant plus de 100 morts...".

"La Guadeloupe est à nous - la Guadeloupe n'est pas à eux - ils veulent faire ce qu'ils veulent - dans notre pays"

Un certain nombre d'inculpés, un contrôle judiciaire est mis en place. Censé épargner une détention provisoire, son effet est en fait bien plus proche d'une extension de l'ambivalence pénitentiaire dans la vie quotidienne.

Benjamin, accusé d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste dans l'affaire des sabotages de caténaires, en évoque ainsi les conséquences : « Je suis placé sous contrôle judiciaire chez ma mère, [dans] un endroit où je n'ai jamais habité avant. Mon quotidien, c'est prendre des nouvelles de ce qui se passe pour les autres mis en examen et répondre aux messages que l'on m'envoie. [...] Mes seuls déplacements sont pour aller à Paris voir mon avocat et quand je suis convoqué devant le juge [...] La dernière fois que j'ai vu le juge d'instruction, je lui ai demandé à quoi tenait mon éloignement de Tarnac et si cela avait un quelconque intérêt du point de vue de la procédure. Il m'a répondu en souriant que si ça ne tenait qu'à lui je serais encore en détention [...] Cela fait quatre ans que j'habite [à Tarnac] quasiment sans travailler. Mes amis, mon travail, ma vie sont là-bas. Ici, je suis un peu entre parenthèses



Elle finit par décider du durcissement de leur contrôle judiciaire, présentant son choix comme un « cadeau ». Elle maintient les obligations précédentes : interdiction de communiquer entre mis en examen, pointage au commissariat, chez l'assistante sociale, travail, etc. ; et elle ajoute une assignation à résidence de 2h à 6h... la prison à la maison.

Aménagé au fil des rendez-vous avec le juge, le contrôle peut être durci ou allégé, et il reste toujours relié à la menace d'une mise en détention provisoire pour les mauvais élèves. C'est ainsi que pour Ivan et Farid, inculpés dans des affaires différentes que le parquet antiterroriste de Paris a reléguées dans une hypothétique « mouvance anarcho-autonome francilienne », la

LE CONTRÔLE JUDICIAIRE, ou « la prison à la maison »

Au cours de la manif de soutien, nombre de regards étaient tournés vers la prison de la Santé et les détenus qui cachent ses murs. Pourtant, on oublie souvent que "ceux qui sont sortis" subissent quotidiennement un contrôle judiciaire intrusif et éprouvant.

pression est permanente, alimentée par une surveillance policière potentielle. Le quadrillage du temps travail-maison-travail vise sans s'en cacher à faire marcher droit et à empêcher d'autres choix, d'autres rythmes de vie. Et pour les amis inculpés dans une même affaire qui sont dans l'interdiction de se voir, la violence est d'autant plus perceptible...

Pour Bruno, inculpé avec Ivan et remis en liberté sous contrôle judiciaire en juin, cette épée de Damoclès n'a pas été supportable. Il l'explique dans une lettre ouverte intitulée « Pourquoi je me suis fait la malle » :

« Le contrôle judiciaire, c'est une espèce de loi individuelle qui te dit ce que tu dois faire et ce qu'il t'es interdit de faire. Moi je ne devais pas sortir du territoire de Belfort, ni du département de la Haute-Saône (Est de la France) où était fixée ma résidence, chez mon père. Mes déplacements étaient théoriquement limités à la recherche et à l'exécution d'un travail ou alors pour les besoins de l'enquête [...] J'ai eu pendant le mois où je suis resté en contrôle judiciaire, la désagréable sensation d'être en dehors tout espace de luttes, d'assister à ma propre mort en tant que sujet politique. En acceptant leurs règles du jeu, c'est comme si je signalais ma propre soumission, ma reddition en tant que révolté [...] Alors mon geste est le geste simple de ma révolte contre ce que l'on tente de m'imposer [...] Il ne me restait comme marge de manœuvre que l'illégalité, la clandestinité et la fuite. D'abord pour mettre un peu de distance entre les flics et moi. Ensuite pour oser vivre au présent, sans regrets. Je sais que ce chemin est dur, que bien souvent, c'est la prison qui nous rattrape, que les griffes de la répression finissent par s'abattre sur celles et ceux qui luttent dans l'illégalité. Je sais aussi que je préfère quelques heures de liberté volée, arrachée à ceux qui nous oppriment plutôt que de respirer au complet et de la main du maître. »